

temps à autre, il se retournait et prononçait ces paroles mémorables : « Pas-t-un parent, pas-t-un ami, pauw' *Dédé!*... » Cent pas plus loin, même rengaine. En route il faisait de copieuses libations aux nombreuses « chapelles » : il prenait des verres pour tuer le ver, médecine essentiellement homéopathique.

Arrivé au pied de la colline de La Buissière, sentant, sans doute, que le médicament faisait son effet ou que la force donnée à son larynx était prise à ses jarrets, il se tourna vers le mort et lui dit, d'un air attendri : *Tu bin r'vnu d'jusqu'à ci tot seu, hein? Eh bin l'iret co bin pu tou!* (1). Et il tourna les talons!

L'homme du pont a de ces mots et de ces gestes caractéristiques qui valent tout un poème.

Il mesure la longueur de sa *rolle* (chique de tabac), en la déroulant depuis la naissance de l'oreille jusqu'à la commissure des lèvres.

Econome à l'excès parfois, quand il doit faire un ouvrage d'une certaine propreté, il lance avec adresse sa chique dans sa casquette, quitte à la reprendre quand il aura fini. Au cours d'une dispute, j'en ai entendu un lâcher ces mots : « Qui disse? *Dji l'hascule* » (2). *Vèré* ayant vécu un certain temps loin du foyer conjugal, a conservé une dent contre la plus belle moitié du genre humain, et son cri de guerre est : « Houlette, plus de femmes! »

Les hommes du pont sont braves et sauront défendre leur parapet contre les invasions étrangères. Il faut les voir se *récresté* (3) en entendant les commandements lancés par la voix mâle et tonnante du susnommé *Vèré*.

Ils ont établi une succursale place St-Germain ; succursale qu'ils fréquentent de préférence l'été à cause de l'ombre dont on y jouit. Il est même fortement question de relier les deux postes par un fil téléphonique.

Espérons que l'administration comprendra les besoins de ce groupe intéressant de citoyens et contribuera à leur amélioration, pour ne pas mettre les courriers réciproques dans l'obligation de longer la rue Neuve, et le Pont, sous les rayons ardents du soleil en été et par les bises glaciales en hiver.

## 2. LES RAMASSEURS DE « CRAHIAS »

« *Crahia* » pour un étranger, paraît certainement être du chinois, du sanscrit ou pour le moins du turc ou de l'arabe ; pour nous, c'est le coke qu'on trouve dans les résidus de nos usines.

(1) Tu es bien venu seul jusqu'ici, hein? Eh bien, tu iras encore bien plus loin.

(2) « Que dis-tu? Je te bascule! »

(3) Relever la crête, la tête.

C'est donc de ce type essentiellement local du ramasseur de « *crahiyas* » que nous allons parler.

J'ai assisté dernièrement à une scène caractéristique près du magasin de M. Felder-Delloye. On déversait là des *crahiyas*. Les ramasseurs s'étaient divisés en deux camps. D'un côté les ramasseuses attitrées, les ramasseuses majeures ayant permission des propriétaires, munies des outils conformes au métier : les sacs, la brouette ou la charrette à « *toutous* » et les petites fourches à deux dents recourbées dont elles se servent pour fouiller dans les tas ; de l'autre, toute une marmaille enfiévrée se démenant, criant, hurlant ; des braconniers du *crahia*, armés à la hâte d'une pincette, d'un vieux poëlon, d'un morceau de fer, les mains viles même, ayant pour récipient une marmite, un panier percé. En attendant l'arrivée du chariot, les ramasseuses se sont mises à l'écart, sur le trottoir du magasin, et les jeunes contrebandiers au nombre de vingt au moins se sont assis le long du mur de l'église St-Pierre. Pour passer le temps, les ramasseuses discutent sur le prix du beurre, le bureau de bienfaisance et autres questions les intéressant au plus haut point. Les petits, vivant sous le ciel bleu, sans soucis et sans craintes, comme les petits oiseaux, chantent et s'accompagnent en frappant leur ferraille contre le pavé :

« Hélas, quand tu partiras ne pleureras-tu pas »  
« Si le roi t'appelle ; hélas ! quand tu partiras »  
« Ne pleureras-tu pas sur ta Bettina. »

Et ces voix, les unes fraîches et agréables, d'autres, déjà éraillées et gutturales, car la misère vieillit vite, mêlées au grincement horrible de la ferraille, font penser aux bamboulas fantastiques des nègres dans les profondeurs inconnues de l'Afrique Centrale. Cette idée vient d'autant plus naturellement, qu'en raison même de leur occupation, les petits sont plutôt mulâtres que blancs. Mais bah ! ils n'en sont pas moins gais pour cela. Leurs chansons joyeuses s'envolent dans les airs comme une nuée de pierrots, et leurs petits bras grêles et basanés tapent ferme sur les marmites pour rythmer l'air du couplet.

La scène change et des regards anxieux se tournent vers la place St-Germain. Le lourd tombereau vient de paraître, trainé par deux forts chevaux, qui font étinceler le pavé sous leurs sabots et, les naseaux au vent, tirent péniblement la grosse voiture. Les petits se taisent et s'intéressent à ce travail, car leur ardent désir est de se voir un jour, portant le fouet comme le charretier qu'ils voient à la tête de l'équipage, lançant au premier cheval, un encouragement, au second

qui vient de glisser, un juron, les stimulant tous les deux de la parole et du geste. Les petits regardent cet homme avec un oeil plein d'envie et de respect. Mais les chevaux s'arrêtent avec une satisfaction visible et respirent bruyamment. Le charretier verse le contenu de la voiture sur le sol, fait tourner l'atelage et s'en va.

Le moment de la curée est venu. Comme on voit une nuée de corbeaux s'abattre sur un cadavre abandonné dans un bois, ainsi s'élancent petits et grands sur ce tas de scories encore fumant, en poussant des cris divers : cris de douleur de ceux qui sont blessés dans la bousculade ; cris de rage de ceux qui sont écartés d'une place enviée ; cris de colère des ramasseuses en voyant ces pauvres gosses leur enlever la moitié du gâteau.

Alors le travail commence ; les petites mains vont comme des araignées sur ce tas fumant, retournant les scories, scrutant les recoins, palpant la cendre, enlevant les *crahiyas* avec une dextérité de singe. Les outils fouillent, mettent à jour des trésors nouveaux, des veines inépuisables et avec un acharnement égal à celui du chercheur d'or qui exploite un riche filon, ils soulèvent les scories qui égratignent les bras. La poussière noire vole et nos petits mulâtres sont bientôt transformés en nègres. Une goutte de sueur perle sur le front, suivie bientôt par d'autres. Elles descendent le long de la joue, traçant des lignes roses et blanches sur leur passage dans le masque des travailleurs, et les voilà tatoués comme des dignitaires de la Nouvelle Zélande.

Le tas s'éparpille, se vide, car hélas ! il n'est pas de mine inépuisable. Mais les sacs et les bidons se sont enfin remplis et la bande disparaît emportant son butin. Les femmes, le sac sur le dos ou dans la charrette, les marmots trainant derrière eux leurs mannes et paniers, s'en vont et tout rentre dans le calme.

Pauvres ramasseurs de *crahiyas* ! vous êtes destinés à disparaître bientôt, car, grâce aux progrès de l'industrie, vous ne trouverez plus rien dans les scories qu'elle aura sucées jusqu'à la moëlle !

### 3. LES PAPINEUSES.

Le papier est l'une des grandes ressources de la population ouvrière hutoise. Deux industries, en effet, se partagent la vallée hutoise du Hoyoux : le fer et le papier. Les importantes papeteries Godin emploient plus de quinze cents ouvrières et à peu près autant d'ouvriers. Ce sont les *papineurs* et les *papineuses*.

La *papineuse* est alerte, vive, proprette, élégante même parfois. Elle adore les couleurs voyantes. Regardez-les défilier en été, à six

heures du matin, avec leur *casacret* (taille) rose, bleu tendre, le claquement de leurs sabots légers sur le pavé, et leur jacassement perpétuel ; elles passent comme des nuées de perruches et s'abattent sur la ville, car il en vient de tous les villages environnants ; et cette importante industrie du papier est la providence de bien des familles campagnardes dont elle est la principale et presque unique ressource.

La *papineuse* est bonne enfant et son cœur est vite ému par les douleurs et les malheurs d'autrui. Que l'une d'elles tombe malade et vite, elles rivalisent de zèle pour venir apporter à la compagne d'atelier, des consolations et des « douceurs » et lui raconter tous les petits potins qui peuvent l'égayer et qui ont défrayé les conversations pendant son absence. Si la malheureuse vient à mourir, une délégation assiste aux funérailles et souvent même elles se cotisent pour décharger la famille des frais d'enterrement toujours onéreux pour un budget d'ouvrier.

Pas bégueule, et ayant la langue également « bien pendue », la *papineuse* ne craint pas la plaisanterie. Mais malheur à celui qui l'attaque, car il trouvera à qui parler ! La *papineuse* est bonne fille, mais elle sait se défendre.

Tout ce petit monde est propret : on sent un air de bien-être circuler dans cette population ; c'est que, bien payée, car elle est travailleuse, elle peut se donner le luxe de ces mille petits affluets qui transforment une femme et d'un être parfois sordide, comme sont les filles d'ouvriers malpropres et misérables, en font une gentille créature, babillarde et réjouissante, une vraie femme quoi ! Pendant les heures de répit que leur laisse la besogne, à midi par exemple, vous pouvez les voir autour de l'usine, tricotant des bas, des châles, des bonnets, en commentant les événements du jour, car une réunion de femmes, pardon lectrice ! est toujours plus ou moins potinière. Quoi de plus amusant en effet, que d'éreinter un peu les bonnes amies ! Mais la cloche a sonné une heure, et elles se précipitent vers l'atelier et s'engouffrent vivement dans les innombrables portes, car il ne faut pas badiner avec le règlement.

## NOTES ET ENQUÊTES

2. **Ne pas regarder derrière soi.** — Nous avons rencontré plusieurs fois déjà cette défense relative au geste bien naturel, après un acte magique, alors qu'on s'en va, de tourner la tête et de regarder en arrière<sup>(1)</sup>. On doit le rapprocher du geste magique qui consiste à jeter derrière soi un objet déterminé. Un collaborateur de la *Revue de Belgique*, étudiant dans le n° du 15 décembre dernier la légende de Deucalion, écrit à ce sujet, p. 349 :

« Jeter derrière soi est un acte dont la signification s'explique par le folklore. L'humanité à tous les degrés de la civilisation, a toujours connu cet acte magique. L'enfant auquel on a arraché une dent, la jette par-dessus sa tête en prononçant certaines paroles incompréhensibles et incomprises, mais qui avaient à l'origine le caractère sacré de la formule magique. Dans les contes populaires qui appartiennent au thème de Jason, le jeune homme qui s'enfuit jette, sur l'ordre de sa compagne (toujours la fille d'un roi puissant ou d'un sorcier) tour à tour au dessus de sa tête trois objets : ceux-ci deviennent aussitôt des obstacles qui obligent le père à cesser la poursuite.

Voici un remède populaire basé sur le même acte magique. Pour guérir les verrues, dit le peuple, frottez les trois fois avec un os de mort trouvé, et jetez-le ensuite au-dessus de la tête sans regarder. Cette pratique est, du reste, familière aux rebouteurs de village. Pour la comprendre, il faut remonter aux conceptions des sauvages et des arriérés. L'homme primitif s'imagine qu'il est entouré de malins esprits qui l'épient constamment, afin de le faire échouer dans tout ce qu'il entreprend. Dans une affaire de quelque importance, il cherche par conséquent à donner le change à ces esprits et le plus souvent par le non accomplissement, la suppression d'un acte ordinaire. Cela dérouté l'esprit, conçu par l'homme primitif d'après sa propre image. C'est le but auquel tend, entre autres encore, le chercheur de trésor quand il garde un silence absolu. Celui qui se sauve en toute hâte, après avoir lié la fièvre, n'a garde de se retourner évidemment, pour que le malin esprit aux aguets ne le reconnaisse pas et n'essaie pas de le suivre. »

3. **Un dictionnaire wallon.** — Les extraits des procès-verbaux de la *Société liégeoise de littérature wallonne*, qui viennent de paraître dans son *Bulletin*, portent : « Séance du 8 février. A la suite d'une discussion générale entre ses membres sur les bases à donner au Dictionnaire wallon dont la Société va entreprendre la publication, les principes suivants ont été adoptés : 1° Ce dictionnaire sera un dictionnaire wallon-français comprenant les dialectes de Liège, de Namur, du Luxembourg, et d'une partie du Hainaut et du Brabant ; 2° Le système orthographique usité sera un système mixte, procédant de l'orthographe phonétique et de l'orthographe analogique ; 3° L'orthographe phonétique pure servira à indiquer, entre parenthèses, la prononciation exacte du vocable. Les nuances de prononciation trop sensibles seront laissées de côté ; 4° On ne reproduira pas toutes les orthographes possibles d'un même mot : les radicaux différenciant sensiblement feront seul l'objet d'articles spéciaux ; 5° Il est désirable que l'orthographe adoptée permette à un lecteur d'œuvres littéraires de lire un dialecte wallon local avec sa véritable prononciation. La commission de l'orthographe tâchera d'atteindre cet idéal. » O. C.

(1) Voir notamment t. I, p. 45 ; t. II, pp. 25, 62, 80 ; t. III, p. 30.



## LE FOLKLORE DE LA WALLONIE PRUSSIENNE

### IV

#### Les œufs de Pâques



BIENHEUREUX sont les Malmédiens quand s'annonce la grande fête de Pâques : après les austérités du carême va s'ouvrir de nouveau, pour eux, l'ère des réjouissances et des plaisirs. Et ce sont les enfants qui forgent le premier anneau de cette longue chaîne de festivités qui, chez nous, se déroule de Pâques au carnaval.

Hier déjà, tandis que les cloches revenaient de Rome, le citadin pouvait remarquer, dans tout le petit monde de la rue, un mouvement inaccoutumé. Jeux bruyants et querelles étaient laissées de côté pour faire place à de sérieuses discussions sur... la mode. Car c'est bien d'elle que parlent, avec force gestes, ces garçonnetts et ces fillettes. Tel futur élégant vante la culotte bouffante, la blouse à col marin, les souliers jaunes ou... gris, que demain il étrennera. Et telle coquette de six ans chante les louanges de sa nouvelle robe, de ses « souliers-Molière » et de ses bas de soie. Car il s'agit d'être jolie comme une « poupée de Paris » pour aller « prendre ses œufs ». Et puis si on n'étrennait pas on courrait risque de mécontenter les petits oiseaux ; les enfants connaissent le dicton : *Ci qui n'sutrime nin à Pâques est d'hitté des arondes*. Et ils ont une peur bleue que pareille chose leur arrive !

C'est ainsi que, fraîche à croquer, la jeunesse malmédienne, de petites corbeilles à la main, fait sa visite de Pâques à grand-père et grand-mère, aux oncles et tantes, aux voisins et voisines et aux

amis et connaissances de papa et de maman. Heureux, surtout en ce jour, celui qui n'a pas trop grande parenté ; car ce n'est pas exclusivement pour montrer leur toilette que viennent ces marmots, leur visite a un but tout autrement pratique et quiconque feindrait ne pas le connaître en serait bientôt instruit par leur salut : « *Bonjour mononke, bonjour malante, nos v'ans prinde nos oûs* ». Allez donc résister à ce candide ultimatum !

Tout étrangers que vous semblent bon nombre de ces visages, vous vous exécuterez de bonne grâce et donnerez à chacun d'eux « trois » œufs durs, teints de jaune, de bleu, de vert, de rose ; si vos quarterons s'épuisent et si les petits neveux et cousins s'obstinent à se multiplier, vous puiserez généreusement dans votre portemonnaie et compenserez par des espèces sonnantes l'absence du cadeau traditionnel. Si vous voulez prendre votre revanche et rentrer en possession de votre bien si généreusement distribué, ayez vous-même nombreuse famille et mobilisez tous vos marmots !

Telle est la morale du jour : le profit est pour celui qui met sur pied la bande la plus nombreuse !

La coutume de donner et recevoir les œufs de Pâques s'est étendue des enfants aux adultes. La jeune fille qui reçut les gaufres de son amoureux le dimanche des brandons, lui rend en guise d'œufs de Pâques un cadeau qui, sans avoir le moindre rapport avec le poulailier, n'en est pas moins traditionnel sous ce vocable.

Les cabaretiers aussi donnent des œufs à leurs clients, qui saisissent l'occasion pour prendre quelques verres de plus que d'habitude, afin de ne pas avoir l'air d'y être allé pour les œufs.

Les œufs de Pâques ont donné naissance à un jeu d'enfants auquel participent souvent les jeunes gens, et qu'on désigne à Malmédy sous le nom de *ketchédje*, litt. : cassement, brisement.

Dans l'après-midi du dimanche et pendant toute la journée du lundi de Pâques, on voit sur toutes les places publiques et dans tous les coins de rue se rassembler les *kétcheurs*. D'aucuns ont les poches pleines d'œufs ; d'autres, ceux-ci sont les vrais, les professionnels, n'en ont que deux ou trois soigneusement choisis et sur lesquels ils se fient absolument pour mettre les badauds à sec (à l'*guinasse*).

Le *ketchédje* se pratique comme suit : Deux *kétcheurs* sont-ils tombés d'accord sur la manière dont ils vont *ketchi*, l'un d'eux présente son œuf, soigneusement entouré de ses deux mains et ne découvrant que la place où il doit être frappé. Le partenaire, avec une infinité de précautions, frappe de la partie convenue du sien un petit coup sur le bout qui émerge des mains de l'autre : celui des

deux œufs qui se casse est « perdu ». Il appartient au camarade dont l'œuf est resté intact.

Comme on voit, le règlement du jeu est simple ; mais avant de commencer, que de discussions, que de pourparlers ! Les *kétcheurs*, pour plus de rapidité dans le langage, se sont cependant créés une espèce d'argot dont tout le glossaire ne se compose que des trois mots : *Bêche, cou, panse*. Ces trois expressions suffisent pour s'entendre entre eux, car on *kétche* de trois manières : *bêche so bêche* (litt. : bec sur bec, la partie la plus pointue de l'œuf) ou *cou so cou* (l'opposé du bec) ou encore *panse so panse* (toute la partie de l'œuf qui se trouve entre le *bêche* et le *cou*).

Mais les manières de *ketchi* varient à l'infini : *Bêche so bêche et cou so cou*. — *Bêche so bêche, cou so cou et panse so panse*. — *Cou so bêche*. — *Bêche so panse*, etc., etc.

Les vrais *kétcheurs* savent aussi *sinte les oûs* (sentir les œufs, chercher leur côté le plus faible). A cet effet, ils les font résonner de la main droite contre les dents en appuyant fortement la main gauche contre l'oreille. D'après le son que rend l'œuf, ils diront si c'est *on bon bêche, on bon cou ou one bonne panse*.

Pour trouver la chambre à air ou *fossate* (*fossate*) de l'œuf, ils l'appuient contre les lèvres et en aspirent fortement et successivement ses différentes parties ; du côté d'où s'exhale un peu d'air tiède qu'ils sentent dans la bouche, se trouve cette fossate.

Tous ces préliminaires et les termes qui y sont employés donnent lieu à des tournures de langage qui sembleraient tout au moins étranges à qui ne serait prévenu. Il n'est pas rare d'entendre les *kétcheurs* se demander : « *Lais-me sinte tu bêche ?..... tu panse, etc.* » (1).

Disons en terminant qu'un bon *bêche* est quasi impayable : à moins de deux ou trois douzaines de *panse* réputées, il n'est pas cédé. Un *cou* ne vaut guère mieux qu'une *panse*, l'un et l'autre se vendent ordinairement 4 pfennings.

HENRI BRAGARD.

Secrétaire du « Club wallon », Malmédy.

(1) Toutes ces synecdoches, auxquelles le Wallon ne s'arrête pas, sont bien propres à créer quelques difficultés à Messieurs les instituteurs de Malmédy qui, non contents de suivre à l'école officielle un système de germanisation à outrance, voudraient germaniser même les jeux populaires. Allez donc me traduire en allemand *cou so cou*... !

## COUMMÈRE LÈ POUÏETTE

Fable d'Entre-Sambre-et-Meuse

Chè Pierre Machuro, i gn' accu eune petite pouïette qué ses camarades batté toudis.

In djou, elle prend ses cliques et ses claques, et lé vla partie pa l'coupette dou villatche; elle arrive su l'nut au pré Coliche.

Elle se despaitche de ramasser des boquets d'bos pou s'fer eune maujonne. Elle dormeu despu longtimp, quand elle ôt qu'on toque à l'uche.

— Qui est là? dist-elle.

— C'est mi, dist-i l'leu. Ouvrè-me l'uche, ca d'ai bé freu.

Elle ré li ouvri l'uche et se remet dsu s'djoqué.

D'vant de s'couchi, l'leu met s'bouze d'su l'tcheminée.

Ironsteuco, quand l'petite pouïette se lève tout doucement, prin l'bouze dou leu è s'sauf pa l'tcheminée.

Djustemint, c'esteu l'foire de Vièpe. Elle va acheter in saia, eune platène, in cruc'fi, et saqwants autes petits bibelots qu'i li falléu pou fer s'mirénatche.

Timps de c'timps là, l'leu s'ra-vèie, et waite après s'bouze.

Né l'trouvant né, i s'doute bé que l'pouïette li ai pris.

Lé vla parti pou Vièpe.

I d'mande à tertous:

— N'avou né vu coummère lé pouïette?

— Sié, d'jo-t-i tertous, no l'avons vu au matin, mais elle est rallèie.

Après avè fait deux, tchè còps l'tour de l'place, l'leu r'prend l'route d'Olloy.

I trotte d'su les tiènes, quand l'pouïette lè wè.

Chez Pierre Machurot, il y avait une petite poulette que ses camarades battaient toujours.

Un jour, elle prend ses cliques et ses claques et la voilà partie par le haut du village; elle arrive vers le soir au pré Coliche.

Elle se dépêche de ramasser des morceaux de bois pour se faire une maison. Elle dormait depuis longtemps, quand elle entend qu'on toque à la porte.

— Qui est là? dit elle.

— C'est moi, dit le loup. Ouvrez-moi la porte car j'ai bien froid.

Elle va lui ouvrir la porte et se remet sur son perchoir.

Avant de se coucher, le loup met sa bourse sur la cheminée.

Il ronflait encore quand la petite poulette se lève tout doucement, prend la bourse du loup et se sauve par la cheminée.

Justement, c'était la foire de Vierves. Elle va acheter un seau, un plateau, un crucifix, et quelques autres petits bibelots qu'il lui fallait pour faire son ménage.

Pendant ce temps-là, le loup s'éveille, cherche sa bourse.

Ne la trouvant pas, il se doute bien que la poulette la lui a prise.

Le voilà parti pour Vierves.

Il demande à tout le monde:

— N'avez-vous pas vu commère la poulette?

— Si, disaient-ils tous, nous l'avons vue au matin, mais elle est retournée.

Après avoir fait deux ou trois fois le tour de la place, le loup reprend la route d'Olloy.

Il trotte sur les montagnes, quand la poulette le voit.

Elle érvaisse si saia, s'met pas d'zou, arrindje le platène au d'zeu dou tchaudron avec l'cruc'fi, et r'ind que l'leu fuche passé.

Ç'ti-ci arrive déte: l'pouïette.

— Té, dist-i, vla eune nouvelle tchapelle droci!

I s'met à d'gnoux, dit eune prière, met in sou d'su l'platène, puis regangne lu bos.

Quand i fu-st-avoie, lè pouïette bédaié pou Byau, et rinte à s'maujonne; elle serre vitemint l'uche et s'remet à djocque.

Tout d'in còp, on toque:

— Qui est là, dist-elle?

— C'est mi, dist-i l'leu.

— Passe tè voie, grand trainard, dè n'ai né dandji d'twè!

— Oufe mu, ou bé dè va tant pèter et tant vesser qué dè r'vaiss-rai l'maujonne.

— Pette et s'vesse, mè maujonne est bonne et spaisse!

Là dessus, l'leu s'met à pèter, à vesser tant et tant qui s'déchire lè trau de s'cul.

Il remonte tout pèneux les Grèvières.

Tout d'in còp, i wè eune vieille berbis qui tchampiè.

— Ah! dist-i, d'su bé binauche; dè crève de foin; d'va l'mindgi!

— Tant mié, dit l'berbis, tu m'rindrès in grand service; seulemint comme d'ai des crottes et qué c' n'est né prope, tu fereu bé de les tirer; vé de l'richo, t'aurais pu aujie!

Lè leu va l'long dou ri; l'berbi trimpe sè quèice; au momin où l'leu veu l'nettyi, elle fait 'nn'aller s'quèice berdiche-berdache.

— Aie! dist-i l'leu, di sus aveule!

Timps qu'i s'frotte les ouïes, lè berbis bédaié après l'villadche.

Elle renverse son seau, se met en-dessous, arrange le plateau au-dessus du chaudron avec le crucifix et attend que le loup soit passé.

Celui-ci arrive près de la poulette.

— Tiens! dit-il, voilà une nouvelle chapelle ici!

Il se met à genoux, dit une prière, met un sou sur le plateau, puis regagne le bois.

Quand il fut parti, la poulette galope par le Byau et rentre en sa maison; elle ferme vite la porte et se remet sur son perchoir.

Tout-à-coup on « toque »:

— Qui est là? dit-elle.

— C'est moi, dit le loup.

— Passe ton chemin, grand vagabond, je n'ai pas besoin de toi!

— Ouvre moi, ou bien je vais tant pèter et tant vesser que je renverserai ta maison.

— Pète et vesse, ma maison est bonne et épaisse!

Là-dessus, le loup se met à pèter, à vesser tant et tant qu'il se déchire le derrière.

Il remonte tout penaud les Grèvières.

Tout à coup, il vit une vieille brebis qui paissait.

— Ah! dit-il, je suis bien content; je crève de faim; je vais te manger.

— Tant mieux, dit la brebis, tu me rendras un grand service; seulement comme j'ai des crottes et que ce n'est pas propre, tu ferais bien de les tirer; viens dans le ruisseau, tu auras plus facile.

Le loup va le long du ruisseau; la brebis trempe sa queue; au moment où le loup veut la nettoyer, elle fait aller sa queue en tous sens.

— Aie! dit le loup, je suis aveugle!

Tandis qu'il se frotte les yeux, la brebis galope vers le village.

*L'pauf leu remonte in sintant après Weignies.*

*Arrivé à l'Taille Madame, i raconte in vie tchevau qui mougne dou moussai.*

— *Ç' còp-ci, de pinse bé qué d'va d'jène, dit l' leu. Camarade, dist-i au tchevau, d'va l' mindgi.*

— *Tant mieux, dit l' tchevau, d'su trop malheureux. On m' lait crever d' frin, et pis d' su tout stropié. Mais d'y pinse! Si tu tireu les fiers qui dj'ai à mes pids, tu n' risqu'reu né tant de l' casser les dints en m' mougnant.* »

*Biesse comme ine auce, l' leu s'avance délez l' tchevau; ç'ti-ci li fout in còp d' pid, li bridje lè gueuie et fout l' camp après Weignies.*

*Lè pauf leu r'vène tout couion dou costé d'Olloy.*

*Pierre Saquet coupeu dou bos à Martillon. En vèyant l' leu i grippe sus in tchéne; justemint, l' leu vé s'achèr au pid dou tchéne.*

— *Qué malheur! dist-i. On m'ai pris m' bourse, d'ai déchiré m' cul, l' herbis m'ai s' borgni, l' tchevau m'ai cassé l' gueuie. I n' manquereu pu que d'arcé l' queue coupéye.*

*I n'avé né co fini d' dire ça qu' Pierre Saquet lait tchéye sè saurpia et li coupe lè queuie à rase dou trau dou cul.*

— *Oho! dist-i l' leu, i n' faut rin dire pou rire, droci!...*

*Saquet, qui tranneu, est dès' chin-du, pus racoureu — et c'est li qui nos ai raconté l'histoire.*

Le pauvre loup remonte à tâtons vers Oignies.

Arrivé à la Taille-Madame, il rencontre un vieux cheval qui mangeait de la mousse.

— Cette fois-ci, je pense bien que je vais déjeuner, dit le loup. Camarade, dit-il au cheval, je vais te manger.

— Tant mieux, dit le cheval : je suis trop malheureux. On me laisse crever de faim et puis je suis estropié. Mais j'y pense! Si tu tirais les fers que j'ai à mes pieds, tu ne risquerais pas tant de te casser les dents en me mangeant.

Bête comme une oie, le loup s'avance près du cheval; celui-ci lui flanque un coup de pied, lui brise la gueule et file vers Oignies.

Le pauvre loup revenait tout penaud du côté d'Olloy.

Pierre Saquet coupait du bois à Martillon. En voyant le loup, il grimpe sur un chêne; justement le loup vient s'asseoir au pied du chêne.

— Quel malheur! dit-il. On m'a pris ma bourse, j'ai déchiré mon derrière, la brebis m'a éborgné, le cheval m'a cassé la gueule. Il ne manquerait plus que d'avoir la queue coupée!

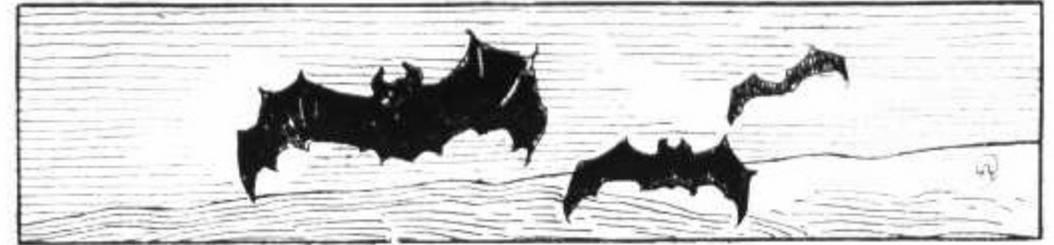
Il n'avait pas encore fini de dire cela que Pierre Saquet laisse tomber sa cognée et lui coupe nettement la queue à la racine.

— Oh! oh! dit le loup, il ne faut rien dire pour rire, ici!...

Saquet, qui tremblait, est descendu puis raccouru — et c'est lui qui nous a raconté l'histoire.

Recueilli à Olloy, Vallée du Viroin. — Nous avons écrit par eu les e brefs, non muets, à la fin des mots, tels que dans : i gn'aveu l' leu, etc.

OSCAR NOEL.



## SORCELLERIE

Suite. Voir la table du tome VI

### Les Pactes avec Satan



l'on se reporte à notre dernier article (1) on se rendra compte de la différence essentielle qui existe, dans nos traditions, entre les deux espèces de pactes ou contrats.

Dans le cas le plus général, il s'agit, comme nous l'avons vu, d'une convention entre le diable et tel ou tel malheureux à qui semblent insurmontables les difficultés de la vie et qui offrent leur âme en échange d'une aide efficace pour toute la durée de leur existence, dont le terme est parfois fixé de commun accord avec le Démon.

L'autre cas, celui auquel nous sommes arrivés, et qui est plus directement rattaché par le peuple à la sorcellerie (quoique aussi bien à tort) est celui des hommes qui se livrent pour un temps au Démon afin de satisfaire leur passion de l'argent. C'est surtout de ceux-là qu'on dit qu'ils ont *fait pak avou l' Grand Neur* (le Grand Noir, le Diable) et cette formule sous-entend que le pactisant s'est placé sous la dépendance du Démon moyennant certaines conditions.

Les premiers sont nécessairement damnés le jour où la mort les atteint — sauf, bien entendu, intervention miraculeuse de l'Éternel. Les seconds appartiennent au diable pour sept ans : s'ils arrivent sans encombre à leur terme, ils sont positivement sauvés.

Constatons, en passant, que le peuple se trompe en classant ces deux catégories de *mâtès djins* dans le monde des sorciers. Les vrais sorciers sont ceux qui par prédestination ou par possession sont ou

(1) Ci-dessus, tome VI, p. 145.

deviennent des maléficients conscients et systématiques. Les pactisants, au contraire, n'agissent que par ordre et leur rôle se borne à « tourmenter » les gens. Chez ceux qui ont vendu leur âme, il ne s'agit pas même de cela. Mais le peuple confond tous les suspects sous la même étiquette — et nous n'avons pas l'intention de faire œuvre « doctrinale »....

..

Celui qui désire *fer pake avou l'diale*, doit nécessairement évoquer. La place qui nous est réservée aujourd'hui nous force à rassembler d'abord les détails relatifs au pacte lui-même.

Celui-ci est la résultante de l'entretien qui s'établit entre le Diable et l'opérant.

L'homme déclare par écrit renoncer à la Ste-Trinité, à la Vierge, au Baptême et à la Confirmation. Il promet au diable de se rendre partout à son appel, quand il sera *houqui* « appelé ».

En retour, le diable assure à son nouvel adepte une réussite parfaite dans toutes ses entreprises, et notamment de l'argent à souhait. Il lui donne la faculté de se rendre invisible et celle de se transporter instantanément d'un lieu à un autre pour lui obéir.

Le rôle du pactisant consistera à se transformer en animaux fantastiques et particulièrement en Loup-Garou, pour effrayer, tourmenter les gens, au logis et au dehors. Ce rôle il le remplira jour et nuit, à toute heure, suivant le bon plaisir du démon, et cela durant sept ans.

Telle est la durée du pacte, qui est renouvelable.

Le diable n'a pas droit de vie sur son affilié, mais si celui-ci meurt avant d'être libéré, son âme appartient à *grand-maisse*. S'il a le malheur d'être reconnu par les gens qu'il tourmente, il devra « recommencer son temps ». Si, au contraire, il arrive sans encombre au bout de ce terme, il est sauvé. Il sera également sauvé s'il procure une âme à Satan en échange de la sienne.

Certains disent aussi que les services du « sorcier » sont rétribués. Il y a un tarif, dit-on parfois. A Liège, dit Hock, on croyait que le « sorcier » recevait par jour une *plaquette*.

Certains conteurs prétendent que le pacte est fait en double ; le pactisant en conserverait une copie qu'il porterait jour et nuit « sur son cœur ». D'autres, et c'est le cas le plus général, disent que le diable non seulement garde par devers lui la pièce comptable mais qu'il « marque » son affilié : Satan se défie de l'homme, tandis que celui-ci n'a aucune raison de se défier de Satan. Telle est la

théorie populaire : le diable a positivement intérêt à tenir ses engagements, ce qui, du reste, lui est facile ; mais l'homme est guetté par le remords : il tente parfois de se soustraire à sa promesse et de sauver son âme en recourant à l'exorcisme religieux ou à des pratiques laïques auxquelles on attribue la même vertu.

Les détails du pacte sont écrits sur un parchemin (qui est « brûlant » dit-on à Nivelles) avec le sang de l'homme, que le diable a piqué au bras gauche avec une épine de houx. Si l'adepte ne sait pas signer, il trace une croix : cela se dit ou se sous-entend partout. A Houtain et à Ciney on prétend qu'il s'agit d'une croix renversée, je tiens de trois sources qu'en Hesbaye, la signature de l'homme doit être une croix équilatérale ou doit être accompagnée d'une croix ainsi faite. Une vieille femme justifiait cette forme en rappelant que la croix équilatérale est « le contraire » de la croix de Jésus. Ce détail est remarquable, étant donné que la croix équilatérale était un symbole avant le Christ (symbole solaire, disent certains auteurs) et que les symboles anciens ont naturellement subi une dépréciation sous l'influence des idées chrétiennes.

(A suivre.)

O. COLSON.





## RONDES A BAISERS

Voir tome VI, p. 105.

## Musqui-Musca

Au jar-din de mon père Un o-ran-ger 'l y a Musca Qu'est  
 si char-gé d'o-ranges Que j'crois qu'il en romp' - ra Musqui, mus-  
 ca Ca-ni-brè-zette Et em-bras-sez celle-ci, musqui Et  
 em-bras-sez celle-là, mus-ca Tot nos t'nant po l'main Dansez  
 tot' les jô-nès fèyes Tot nos t'nant po l'main Po nos mette en train.

Cette ronde est ici telle qu'on la chante au pays de Goé (Dolhain); au dire d'une vieille de 92 ans qui l'avait dictée à feu M. Jean MARLIN, de qui nous tenons ce texte, on répétait indéfiniment le premier couplet. Il en était de même à Chaîneux (entre Herve et Verviers) suivant une communication de M. LANGE, et nous avons nous-même participé au jeu il y a une quinzaine d'années, dans les mêmes conditions, à Vottem, la ronde étant conduite par un vieux fermier originaire du Condroz. En réalité, ce couplet est le premier d'une chanson que nous publierons prochainement entière, telle qu'elle se chante dans les rues de Liège.

C'est l'ajoute du *musqui-musca*, etc., (ailleurs *mouchti-mouchta* — *De la bringuette*, etc.), qui amène le jeu. Les danseurs sont en ronde, filles et garçons. Les quatre premiers vers sont dits par le soliste et répétés deux par deux par le chœur. La ronde répète de même le *musqui-musca*, et le *Canibrézette* (ce mot passe

pour inconvenant quoiqu'il n'ait pas de sens précis) (1). Le soliste choisit ensuite un jeune homme et lui fait embrasser les jeunes filles qu'il désigne. Tout cela se fait rapidement, de telle sorte que la ronde n'est guère interrompue. Le jeune homme étant rentré immédiatement dans la ronde, le soliste et le chœur chantent en dansant le refrain qui se traduit ainsi : « En nous tenant par la main — Dansez, toutes les jeunes filles — En nous... — Pour nous mettre en train. »

## Le bouquet de ma mie

J'ai per-du hier au soir i-ci Le bouquet de ma mi-e Je  
 suis ve-nu pour le chercher Au pé-ri-l de ma vi-e  
 En passant par devant moi Belle bergère em-brassez-moi

1.

J'ai perdu hier au soir ici  
 Le bouquet de ma mie  
 Je suis venu pour le chercher  
 Au péril de ma vie.  
 — En passant par devant moi  
 Bell' bergère embrassez-moi.

2.

Beau berger ne vous fâchez pas  
 Si j'embrasse votre amie.  
 Elle a passé par devant moi  
 Je l'ai trouvée jolie :  
 Pour ne pas faire de jaloux  
 Baisez la mienne à son tour.

Ce jeu est beaucoup plus simple que le précédent. La chanson se chante en chœur. Le soliste dit seul les deux vers du refrain, choisit sa belle, l'attire à lui et l'embrasse et prend dans la ronde la place de celle-ci. Le chœur reprend. Au second couplet, le soliste (toujours le même) chante les quatre vers en s'adressant à son voisin de qui il a pris la belle. Au refrain, il envoie le jeune homme embrasser celle qu'il appelle « la mienne » et qui est au milieu du rond. Celle-ci se replace dans la ronde à côté du premier soliste, qui est remplacé comme directeur du jeu par celui qui est resté au milieu du rond. Le jeu reprend ensuite pour de nouveaux chassés-croisés.

O. C.

(1) Sur le mot *brézette* voir ci-dessus p. 40, bas.



### Chanson de conscrits

1.

Je suis l'un pauvre conscrit  
De l'an mille huit cent et dix,  
Il me faut quitter l'hameau,  
Quitter l'hameau, quitter l'hameau

Oh!

Il me faut quitter l'hameau  
Avec le sac sur le dos.

2.

Le maire, aussi le préfet  
Ce sont deux jolis cadets ;  
Ils nous font tirer au sort,  
Pour nous conduire à la mort.

3.

Adieu donc, mes chers parents,  
N'oubliez pas votre enfant,  
Ecrivez-lui d' temps en temps,  
Et envoyez-lui d' l'argent.

4.

Adieu donc, chère beauté  
Dont mon cœur est enchanté,  
Ne pleurez point mon départ,  
Je reviendrai tôt-z-ou tard.

5.

Adieu donc, mon tendre cœur,  
Vous consolerez ma sœur,  
Il faudra dire que Fanfan,  
Dire que Fanfan, dire que Fanfan.

An!

Il faudra dire que Fanfan  
Il est mort en combattant.

Recueilli à Liège d'une dame âgée qui tenait la chanson de ses ascendants. Ces couplets se chantent sur l'air de la chanson de conscrits publiée ci-dessus, t. III, p. 26 : la répétition en écho du *oh!* dans le premier couplet a sa correspondante dans les suivants et se donne sur la dominante : cette note intercalaire est une syncope qui prend deux temps. — La finale appartient à une autre chanson, à moins qu'il n'y ait ici quelque chose d'omis.

CHARLES DERACHE.

### NOTES ET ENQUÊTES

1. **A propos de St-Nicolas.** — Un journal liégeois, *l'Express*, dans son n° du 15 décembre dernier, publiait l'information suivante de son correspondant de Verviers :

« Un vif émoi a régné pendant plusieurs jours dans les villages de Wegnez et de Lambermont. Un fantôme était régulièrement signalé dans les chemins qui séparent les deux communes. L'apparition signalée était un spectre blanc qui se promenait dans les prairies.

» Des gens hardis se réunirent et convinrent d'appréhender le spectre. Quand la nuit fut tombée, nos gaillards, embusqués au détour d'une route, virent venir à eux un homme à barbe blanche, enveloppé dans un suaire, et avec une coiffure monumentale.

» Les jeunes gens s'élançèrent sur le spectre, le terrassèrent et allaient peut-être lui faire payer cher la frayeur qu'il avait causée à la population, lorsque tout à coup le fantôme se dégacha, fit sauter sa fausse barbe et son suaire et apparut alors sous ses traits véritables, ceux d'un très honorable habitant de Wegnez, qui se déguisait en St-Nicolas pour venir jeter des bonbons et des joujoux à ses petites nièces et ses petits neveux qui habitent à quelque distance de là.

» Quand la méprise fut dissipée, chacun reprit en riant le chemin du village. »

5. **Les grives.** — C'est en novembre que commence la tendrie aux grives. Comme le constate un auteur<sup>(1)</sup>, « les voyageurs se complaisent à reconnaître qu'on ne mange nulle part les grives aussi bonnes que dans les Ardennes. Voici comment nos cuisinières les préparent. Le beurre est tout d'abord fondu dans une casserole, et pendant qu'il se liquéfie, à feu assez vif, et qu'il est sur le point de roussir, on y jette une bonne poignée de persil non haché. Après que celui-ci est devenu cassant, on met les grives, qui doivent cuire à feu doux, afin de se bien pénétrer du goût du persil et du suc des fruits de genévrier qui, avec poivre et sel, complètent les condiments. Certaines ménagères savent encore donner à la grive un goût plus relevé, en laissant, durant toute la saison, se gratiner, au fond de la même casserole, le beurre et les sucs. Ce sédiment ajoute de plus en plus au fumet si connu — fumet, ainsi que l'aurait dit un des Pères les plus illustres de la Gastronomie, capable d'embaumer une église. La « béguinette » ou becfigue peut se préparer de la même façon. »

(1) *Rochefort et ses environs*, par F.-C. DE LA FARENNE [FRANÇ. CRÉPIN]. In-12. Rochefort 1870, pp. 43 et 193.

6. **La mesure du bon Dieu.** — Il existe à Braine-le-Château une ancienne chapelle dite de Sainte-Croix, sous le porche de laquelle une tringle en fer est fixée au mur et religieusement conservée.

Cette tringle est communément appelée : la mesure du bon Dieu. Nous avons reçu au sujet de la chapelle et de la tringle quelques renseignements que vient de publier la revue *Jadis* (III, 45) et que voici :

« La chapelle de Sainte-Croix est encore plus ou moins fréquentée ; en temps ordinaire, on n'y rencontre plus que quelques rares curieux qui y viennent jouir du plus beau panorama des environs et prier un moment au seuil de l'oratoire. Toutefois, le dimanche qui suit l'Invention de la vraie Croix (3 mai) une foule pieuse vient chercher le vicaire de la paroisse et le conduit processionnellement à la chapelle. Il y chante la grand'messe et les personnes qui l'accompagnent y assistent, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de la chapelle. L'harmonie de la commune, pendant ce temps, exécute quelques morceaux de son répertoire. La permission de chanter la messe à cette époque à la chapelle a été donnée par Robert de Croy, évêque de Cambrai, à la prière de Martin de Hornes, par lettre du 12 septembre 1550.

« La tringle de fer n'a pas de nom local. Elle est connue par tout le monde sous le nom de mesure de N. S. J.-C. On lui donne aussi le nom de « mesure du Bon Dieu », sans doute parce qu'elle l'est vraisemblablement. Vers le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, Arnould de Hornes, seigneur de Braine-le-Château, fit don à l'église d'une parcelle de la vraie croix, rapportée de Rome par l'un de ses pieux ancêtres. Cette précieuse relique fut bientôt visitée et honorée par un grand nombre de fidèles ; ce qui engagea Marguerite de Montmorency, veuve d'Arnould, à placer des stations autour de l'église pour rappeler les principaux faits de la Passion du Sauveur. Quelques années après, le seigneur, le curé et le magistrat de la commune achetèrent une colline, nommée le Mont-Calvaire, au N. de l'église et y firent bâtir une chapelle en l'honneur de la Sainte-Croix, qui fut pour ainsi dire le complément, la dernière station du chemin de la croix.

« Or, puisque l'histoire existe, on peut croire qu'on a déposé dans cette chapelle la « mesure du Bon Dieu » rapportée de Rome ou de Terre sainte en même temps que la relique de la vraie croix par un des ancêtres d'Arnould de Hornes. Cette mesure aura peut-être été prise sur la dite croix.

« Au sujet de la chapelle Sainte-Croix, il n'y a pas d'autres croyances ou usages. La dévotion à la Sainte-Croix a diminué par suite d'une nouvelle dévotion, celle de N.-D. Au-Bois, chapelle bâtie en 1740 ; les pèlerins deviennent fort rares à Sainte-Croix. »



## BIBLIOGRAPHIE

1. **Lèyiz-m' plorer**, chanson wallonne de NICOLAS DEFRECHEUX ; interprétation populaire d'une mélodie de MONPOU, notée d'après la tradition orale par O. COLSON ; accompagnement de piano par P. VAN DAMME ; dessin original de EDMOND DELSA. — Prix 0.50.
2. **To hossant**, chanson wallonne de NICOLAS DEFRECHEUX, musique dans la note populaire par P. VAN DAMME ; dessin original de EDMOND DELSA. — Prix 0.50.

Cette superbe édition de deux des œuvres les plus célèbres et les plus populaires du grand poète wallon est faite par le Comité du Monument Defrecheux et vendue au profit de cette œuvre.

C'est la première fois que *Tot Hossant* est éditée avec musique. Précédemment, il y a de longues années, elle avait été l'objet, de la part d'un musicien liégeois, d'ailleurs estimé, d'une interprétation musicale assez peu adéquate à l'art des paroles et qui, pour cette raison, est restée presque inconnue. Il est hors de doute que la musique de M. VAN DAMME, plus ingénieusement comprise, est de nature à pénétrer profondément dans les goûts du peuple. Quant à la célèbre romance *Lèyiz-m' plorer*, c'est la première fois aussi qu'elle paraît avec accompagnement de piano, et surtout avec la mélodie de Gastibelza *telle que le peuple la chante* dans tous le pays. Nous espérons que les artistes-chanteurs, après cette édition, éviteront de nous servir dans les concerts et les soirées les fioritures rythmiques et autres dont MONPOU avait orné, au détriment du célèbre poème de Hugo, sa curieuse trouvaille mélodique. L'accompagnement de M. VAN DAMME aidera du reste à maintenir dans tous les milieux le caractère singulièrement plus pur et plus large que notre peuple a donné à la mélodie, guidé par un instinct impeccable et grâce à l'influence de la célèbre chanson de DEFRECHEUX.

Les amis de l'art wallon et en général tous les amateurs d'art populaire tiendront à posséder les restitutions que publie le Comité Defrecheux. Ils y gagneront de connaître plus intimement le modeste génie d'un grand poète auquel la Wallonie veut élever un grandiose monument en sa capitale.

Nous déclarons du reste que le prix minime de ces feuilles (qui sont du format in-4<sup>e</sup> habituel de la musique de piano) n'est nullement en rapport avec la valeur de l'édition, laquelle sort de la collaboration de la maison G. Moorrees et C<sup>o</sup>, d'Anvers, pour le papier, et de l'éditeur d'art A. Bénard, de Liège, pour la gravure et l'impression.

Le soussigné se charge de transmettre les souscriptions au trésorier du Comité de publication. O. COLSON.

**Archives belges**, revue critique d'historigraphie nationale. Paraît le 25 de chaque mois. Un an, Belgique 6 fr. Etranger 7 fr. — Secrétariat et abonnements : 14, rue Hemricourt, Liège.

Cette publication nouvelle, fondée et dirigée par M. GODEFROID KURTH, avec le concours de savants et d'érudits, donne le compte-rendu de tous les ouvrages ainsi que l'analyse critique des articles des revues les plus diverses, et en général de tous les travaux qui se rattachent à notre histoire nationale dans son sens le plus large.

Nous en saluons avec bonheur l'apparition, non-seulement pour son utilité documentaire et pour son action purement scientifique, mais aussi